

Decanet Formule 2

Détartrant, décapant et désinfectant
des circuits d'alimentation

Détartrant
Décapant
Désinfectant

Canalisation
d'eau et de
soupe

Détruit les
biofilms

RÉGLEMENTAIRE

- Biocide TP4 et TP5. N° d'inventaire 42164
- N° d'autorisation du produit: BTR0213

COMPOSITION

- Peroxyde d'hydrogène
CAS n° 7722-84-1 : 158,05 g/L
- Acide peracétique
- CAS n° 79-21-0.....54,5 g/L

PROPRIÉTÉS

- Formulation acide qui permet une action détartrante
- Activité biocide grâce à l'action complémentaire du peroxyde et de l'acide péracétique.
- Autorisé pour les circuits d'alimentations eau et soupe.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect : liquide limpide incolore
Odeur : piquante d'acide acétique
Densité : 1,09 ± 0,01
Solubilité : ... soluble en toutes proportions dans l'eau
pH pur : 0,9 ± 0,3
pH à 1% : 3

PRÉSENTATIONS

PACK GTIN 03661753109647
Comprend:
Decanet formule 1 : 2 BIDONS DE 1 L
Decanet formule 2 : 2 BIDONS DE 1 L

EFFICACITÉ

• Élevage au vide sanitaire :

- Détartrant, décapant à la dose de 1% (1:100)
- Désinfectant à la dose de 1% à 2% (1:100 à 1:50) selon l'objectif recherché.

• Exemples d'efficacité :

- Bactéricide à 0,1 % (1:100) sur *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa* et *Staphylococcus aureus*.
(Norme EN 1276, 5 minutes de temps de contact, à 20°C)
- Bactéricide à 0,3 % (1:333) sur *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa* et *Staphylococcus aureus*
(Norme EN 13697, 5 minutes de temps de contact, à 20°C)
- Virucide à 0,1% (1:100) sur Phage 001 et Phage 008
(Norme EN 13610, 15 minutes de temps de contact à 20 °C)
- Fongicide à 2 % (1:50) sur *Aspergillus niger* et *Candida albicans*
(Norme EN 1650, 15 minutes de temps de contact, à 20 °C)
- Activité sporicide à 2 % (1:50) sur les spores de *Bacillus subtilis*
(Norme EN 13704, 5 minutes de temps de contact, à 20 °C)



Usage réservé aux professionnels pour application en **ÉLEVAGES ET INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES**

Qaliam

Z.I. d'Etriché - B.P. 20341 - 49503 SEGRÉ CEDEX - Tél : +33 (0)2 41 92 11 11
Fax : +33 (0)2 41 61 04 59 - Email : info@qaliam.com - Web : www.qaliam.com - Web : www.qaliam.com

Comment
l'utiliser

UTILISATION

1. Nettoyage des bacs et canalisations d'eau (lors du vide sanitaire) :

- Après utilisation de **Decanet formule 1**, et rinçage à l'eau claire deux fois.
- Diluer à **1 % soit 1 litre de Decanet formule 2 dans 100 litres d'eau** (traitement bactéricide et virucide) ou à **2 % soit 2 litres pour 100 litres d'eau** (traitement bactéricide, fongicide et virucide).
Ex : **Pour un poulailler de 1000 à 1200 m², utiliser 2 litres de solution diluée dans 200 litres d'eau.**
- Remplir les canalisations avec la solution.
- Laisser agir 1 heure.
- Vidanger et éliminer la solution résiduelle en rinçant à l'eau claire deux fois.
- Démontez et nettoyez les filtres, rincer à l'eau claire.

2. Nettoyage du circuit machine à soupe tous les trimestres :

Nettoyage de la soupière

- Après utilisation de **Decanet formule 1**, et rinçage à l'eau claire deux fois.
- Diluer à **1 % soit 1 litre de Decanet formule 2 dans 100 litres d'eau** (traitement bactéricide et virucide) ou à **2 % soit 2 litres pour 100 litres d'eau** (traitement bactéricide, fongicide, et virucide), dans la soupière et s'assurer de sa répartition dans l'ensemble des canalisations.
- Laisser agir 1 heure.
- Vidanger et éliminer la solution résiduelle en rinçant à l'eau claire deux fois.

Ne pas faire consommer les eaux de rinçage par les animaux.

Ne pas utiliser pur, ni en présence des animaux.

Nettoyer le matériel d'application à l'eau.

CONSERVATION

Durée de conservation : 2 ans

Stocker dans des locaux tempérés à l'abri du soleil et du gel.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTIONS. CONSULTER LA FICHE DE SÉCURITÉ ET L'ÉTIQUETTE AVANT TOUTE UTILISATION



Contient:

CAS 64-19-7 : Acide acétique

CAS 7722-84-1 : Peroxyde d'hydrogène

CAS 79-21-0 : Acide peracétique

Mention(s) de danger :

H290 : Peut-être corrosif pour les métaux. - **H312** : Nocif par contact cutané. - **H314** : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. - **H335** : Peut irriter les voies respiratoires. - **H410** : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence :

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. - **P260** : Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. - **P273** : Éviter le rejet dans l'environnement. - **P280** : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/du visage. - **P301 + P330 + P331** : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. **P303 + P361 + P353** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. - **P305 + P351 + P338** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. - **P310** : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. - **P391** : Recueillir le produit répandu. - **P501** : Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTIONS, CONSULTER LA FICHE DE SÉCURITÉ ET L'ÉTIQUETTE AVANT TOUTE UTILISATION.

N° d'appel d'urgence : IRNS +33(0) 1 45 42 59 59

HYGIÈNE DE L'EAU ET DES CANALISATIONS

DÉTERGENTS ●
DÉSINFECTANTS DE SURFACE ●
HYGIÈNE DE LA TRAITE ●
HYGIÈNE CUTANÉE ●
INSECTICIDES ●